



Commune de Denges

DANS SA SEANCE DU 14 DECEMBRE 2020 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De délivrer une autorisation selon l'art. 111 LATC à Mme P. Andreae, parcelle 197, ch. de la Pierrâtre 13, pour l'installation d'un poulailler ;

La municipalité